

FORMALITES d'entreprise

Bénéficiez d'un véritable accompagnement
personnalisé pour réaliser vos formalités !

Une assistance personnalisée en rendez-vous individuel

Accompagnement par un conseiller spécialisé :

de l'information sur les réglementations, les pièces à fournir
jusqu'à l'obtention du récépissé de la création d'entreprise

Les + de cette prestation :

- Analyse et saisie de la formalité en direct
- Informations sur les renseignements à fournir en matière fiscale et sociale
- Informations sur les activités, la qualification professionnelle, la qualification artisanale
- Demande d'attribution du numéro SIREN auprès de l'INSEE
- Délivrance de votre justificatif d'inscription au Répertoire des Métiers
- Suivi de la formalité après transmission aux partenaires

Votre
immatriculation
en moins d'
1 HEURE

84 €*

Une assistance simplifiée sur dossier

- Vérification de la cohérence des informations, des pièces à fournir
et des mentions portées sur la liasse
- Informations sur les activités, la qualification professionnelle
la qualification artisanale
- Suivi de la formalité après transmission aux partenaires

Chaque
modification
en **48 H**

39 €*

Dans le cadre de sa mission de service public, le Centre de Formalités des Entreprises (CFE)
est chargé à titre gratuit de :
Réceptionner la déclaration dûment remplie accompagnée des pièces justificatives ou actes
Délivrer le récépissé de déclaration
Informé de l'incomplétude du dossier
Transmettre les déclarations et pièces justificatives destinées aux organismes obligatoires
(Circulaire du 30 mai 1997 relative au fonctionnement des Centres de Formalités des Entreprises)

* Ce tarif ne comprend pas le montant de la redevance
à acquitter pour le Répertoire des Métiers

Formalité concernant :



Société/Entreprise :

SIREN :

Tél. : Tél portable :

Mail :

CMA Isère - Site de Vienne
2 Place Saint Pierre - CS 30369
38217 VIENNE CEDEX
Tél. 04 76 70 82 09 - contact@cma-isere.fr

A le

Bon pour accord
Signature